

Fonds Fidelity Répartition de revenu<sup>4</sup>Série F pour les comptes à honoraires<sup>1</sup>

## RENDEMENT (SÉRIE F)

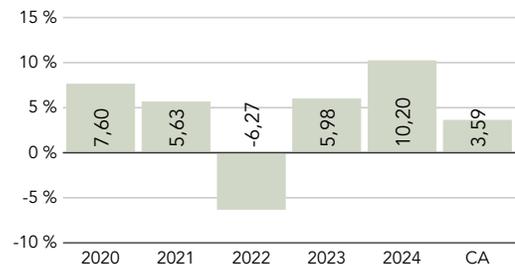
AU 31 MARS 2025

## Rendement par période standard

	FONDS
1 mois	0,35
3 mois	3,59
6 mois	4,00
1 an	12,33
3 ans	5,52
5 ans	6,04
10 ans	4,25
15 ans	5,92
Depuis la création	7,27

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création<sup>2</sup>

## Rendement par année civile



## Classification du risque



La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

## DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

iShares Comex Gold Trust ETF – Produits financiers	
iShares Core S&P 500 ETF – Multisectoriel	
TC Énergie – Énergie	
BCE – Services de communication	
Rogers Communications – Services de communication	
Fortis – Services collectifs	
Emera – Services collectifs	
Enbridge – Énergie	
Metro – Produits de première nécessité	
British American Tobacco – Produits de première nécessité	
Nombre total de titres	3 234
Dix principaux titres – Total	13,5 %

## RÉPARTITION

AU 28 FÉVRIER 2025

COMPOSITION DE L'ACTIF <sup>3</sup> (%)	MOIS EN COURS
Obligations canadiennes	42,5
Actions étrangères	18,5
Actions canadiennes	17,5
Obligations étrangères	9,4
Obligations à rendement élevé	5,8
Liquidités et autres	3,7
TACHC américains de qualité	1,9
TACHC américains à rendement élevé	0,7
Titres convertibles	0,1
COMPOSITION SECTORIELLE <sup>3</sup> (%)	
Produits de première nécessité	8,1
Produits financiers	6,2
Services collectifs	4,8
Énergie	3,8
Services de communication	3,7
Immobilier	3,2
Technologies de l'information	2,0
Matériaux	1,2
Soins de santé	1,2
Consommation discrétionnaire	1,0
Industrie	0,8
Multisectoriel	0,2

## Stratégie du fonds

## Répartition tactique parmi les catégories d'actifs axées sur le revenu

Le Fonds Fidelity Répartition de revenu offre une participation à plusieurs catégories d'actifs axées sur les titres à revenu fixe et les actions à revenu, et vise à procurer aux investisseurs un rendement mensuel et un potentiel de rendement total grâce à un fonds de répartition tactique de l'actif.

## Renseignements sur le Fonds

## Gestionnaires de portefeuille

David Tulk  
David Wolf

## Gestionnaires du fonds sous-jacent

Dan Dupont  
Don Newman  
Lee Ormiston  
Sri Tella

## Date de création de la série

25 mai 2005

## VL – Série F

16,21 \$ (au 31 mars 2025)

## Actif combiné (toutes les séries)

2,2 milliards \$  
(au 28 février 2025)

## Ratio des frais de gestion – Série F

0,87 % au 31 décembre 2024

1 Source : Fidelity Investments Canada s.r.l. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 31 mars 2025, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens. ■ 2 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit. ■ 4 En juillet 2010 (« juillet »), l'objectif de placement du Fonds Fidelity Revenu mensuel élevé a été changé afin de permettre au Fonds d'investir, directement ou indirectement, dans une combinaison de titres à revenu fixe de qualité, de titres à revenu fixe de moindre qualité à rendement élevé, d'actions versant des dividendes et d'autres titres censés distribuer un revenu. Auparavant, le Fonds était tenu d'investir principalement, directement ou indirectement, dans des fiducies de revenu, des titres à revenu fixe, des titres à revenu fixe de moindre qualité à rendement élevé, des actions versant des dividendes et d'autres titres censés distribuer un revenu. Si ce changement était entré en vigueur avant juillet, le rendement du Fonds aurait pu être substantiellement différent. En juillet, le Fonds Fidelity Revenu mensuel élevé a été rebaptisé Fonds Fidelity Répartition de revenu. ■ 5 Pourcentage de l'actif total dans le sous-portefeuille d'actions.

© 2025 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.



Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers.